

■ **Centre de secours et d'urgences (CSU) Aubonne Sàrl**, à Aubonne, L'Ouriettaz 131. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 24 mai 2004. But: exploitation d'un service d'ambulances, de secours et d'urgence. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention et inventaire au 24 mai 2004: une ambulance, matériel d'intervention et de diagnostic, marchandises, mobilier et machines de bureau pour CHF 96'000, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 76'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants: Baudin Christian, de et à Gimel, avec une part de CHF 12'000, Personini Milena, d'Oberegg, à Gimel, avec une part de CHF 5'000, tous deux avec signature individuelle, Bryner Beatrice, de Möriken-Wildegg, à Longirod, Martin Denis, de Carouge (GE), à Arzier, et Vonlanthen Bernard, de Giffers, à Gimel, chacun avec une part de CHF 1'000, tous trois avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux. Réviseur: Fidura Sàrl, à Bière. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7211 du 12.07.2004  
(02362950 / CH-550.1.040.449-1)